DISCOURS DE S.A.Em.me LE PRINCE ET GRAND MAITRE DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE FRA' GIACOMO DALLA TORRE DEL TEMPIO DI SANGUINETTO A LA 40e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE UNESCO

Paris, le 13 novembre 2019

Monsieur/Madame le Président de la Conférence générale, Madame la Directrice générale de l'UNESCO, Excellences. Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une joie aujourd'hui de m'adresser à cette illustre assemblée cent ans après la création de celle qui fut l'ancêtre de l'UNESCO : l'Union Académique Internationale.

L'action inlassable de l'UNESCO en faveur de l'éducation, de la science et de la culture est une contribution précieuse à la paix et au dialogue entre les peuples, au progrès de l'humanité et au respect de la dignité humaine.

En particulier, l'éducation est un droit fondamental – comme vous, Madame la Directrice générale, vous l'avez rappelé dans votre discours lors de la 74° session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York – et elle est l'instrument essentiel pour réduire les inégalités de genre et pour rendre nos sociétés plus justes et prospères.

L'action de l'UNESCO mérite d'autant plus notre appréciation, notre gratitude et nos encouragements que nous sommes entourés de conflits et de situations de crise graves qui semblent ne pas trouver d'issue. À cela s'ajoutent un réchauffement climatique alarmant, qui menace de devenir catastrophique, et la migration de millions d'êtres humaines fuyant la persécution, la famine, la haine raciale et religieuse ou en quête de meilleures conditions de vie.

Dans cette situation humanitaire dramatique l'Ordre de Malte reste fidèle à sa vocation et à sa mission de témoigner la foi et de servir les pauvres et les malades, mission exercée depuis sa fondation à Jérusalem au onzième siècle.

Notre action dans les pays les plus démunis, sur le plan humanitaire, est fortement menacée par la sécheresse qui soustrait aux hommes le bien le plus indispensable : c'est à dire l'eau. Un rapport récent des Nations Unies parle de deux cents millions d'êtres humains en risque.

Nombreuses ont été nos interventions d'urgence dans ce domaine suite à l'intensification des catastrophes naturelles de toutes sortes.

L'Ordre de Malte a aussi participé à des opérations de pacification des Nations Unies en fournissant son aide médicale dans plusieurs pays.

*****

L'Ordre Souverain de Malte est une institution neutre qui ne poursuit aucun intérêt politique ou économique. Sujet de droit international il entretient des relations diplomatiques avec cent neuf (109) États et avec l'Union Européenne, et jouit d'un statut d'observateur permanent auprès des Nations Unies et ses agences spécialisées. Son réseau d'Ambassades est au service de la diplomatie et de l'action humanitaire.

L'Ordre de Malte est présent sur la scène internationale avec ses treize mille membres, ses quatre-vingt mille bénévoles permanents et l'engagement de quarante-deux mille médecins et paramédicaux. Il mène des projets médicaux, sociaux et humanitaires sans distinction d'origine ethnique ou de religion dans cent vingt (120) pays et dans des zones de crise, de catastrophes naturelles, de situations de détresse et de marginalisation.

L'Ordre de Malte est attentif aux nouvelles formes d'urgence humanitaire, telles que l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants, la lutte contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, et le trafic honteux des organes.

A cet égard je voudrais rappeler la Conférence organisée le 8 octobre dernier à Paris auprès de l'IFRI par l'Ordre de Malte sur le thème de la prévention de la traite des femmes. Un de nos projets réalisé au Nigeria pour leur prise en charge a été présenté à cette occasion.

Les nouvelles formes d'exclusion, en particulier les handicaps, la marginalisation, la solitude, les maladies rares, le '*digital divide*' sont autant d'urgences humanitaires dans les sociétés contemporaines. L'Ordre de Malte a entamé un programme d'action sur ce grave problème sur la base de son expérience et de ses propres capacités.

L'Ordre de Malte s'engage également à renforcer le dialogue interculturel et interreligieux sur la base des valeurs de solidarité, d'écoute et d'enrichissement réciproques et de compassion qui sont partagées par toutes les religions.

Le rôle que les Institutions à base religieuse peuvent jouer dans l'action humanitaire à l'égard des populations civiles et l'interaction de la religion avec la diplomatie et les affaires étrangères ont suscité dernièrement un intérêt croissant dans la communité internationale. Ceci n'est pas surprenant quand on pense que quatre-vingt-quatre pour cent (84%) de la population mondiale appartient à une confession religieuse.

J'ai récemment débattu de ce thème avec le Président Steinmeier à l'occasion de ma visite officielle en Allemagne. Il a longuement parlé de l'interaction entre la religion et les affaires internationales qui a fait l'objet de discussions approfondies lors de la Conférence de Lindau organisée par les autorités allemandes au mois d'août dernier.

*****

Je souhaite maintenant mentionner brièvement les occasions les plus importantes qui ont fait l'objet d'une collaboration entre l'Ordre de Malte et l'UNESCO :

- La plus importante est la Conférence sur la diplomatie humanitaire et la gestion des crises internationales qui s'est tenue ici à l'UNESCO en 2011 et a réuni plus de deux cents représentants d'Etats et d'organisations internationales ainsi que des experts de très haut niveau ;
- En 2012 s'est tenu au Palais Berlaimont à Bruxelles un Séminaire conjoint entre l'Union Européenne, l'UNESCO et l'Ordre de Malte sur la protection des sites sacrés en Méditerranée ;
- Successivement, toujours en étroite collaboration avec l'UNESCO, nous avons organisé à Chypre le Forum sur la Protection et la Conservation du patrimoine culturel en Méditerranée ;
- Enfin, cette année, l'Ordre a tenu à Naples avec l'UNESCO une Conférence scientifique à l'occasion de la journée mondiale de l'eau ;

*****

Je tiens, Monsieur le Président, à souligner la détermination de l'Ordre Souverain de Malte à continuer et à développer sa collaboration avec votre organisation.

Nous avons identifié trois secteurs d'intérêt sur lesquels des contacts sont déjà en cours avec les services compétents de l'UNESCO :

- Parmi les projets humanitaires de l'Ordre en cours, certains sont consacrés à faciliter l'accès des populations indigentes à l'eau potable. C'est pourquoi nous sommes prêts à partager notre expérience et à collaborer avec l'UNESCO ;
- L'Ordre souhaiterait aussi inscrire ses archives au sein du projet « La Mémoire du Monde » de l'UNESCO. Ces archives constituent une composante incontournable de l'histoire de la Méditerranée du XI au XVIII siècle ;
- Nous sommes prêts à poursuivre l'action déjà entreprise de protection et d'accès aux sites historiques et religieux du monde méditerranéen, de pair avec l'UNESCO.

Avant de conclure permettez-moi une dernière réflexion.

Dans le domaine scientifique, l'homme a atteint des objectifs inimaginables. L'intelligence artificielle constituera un passage culturel historique et révolutionnera la vie, le monde du travail e la société.

Nous espérons que le progrès scientifique ira de pair avec un nouvel Humanisme dans lequel l'homme, avec son esprit et sa sagesse, prendra des décisions justes sur ces nouveaux défis et continuera à s'interroger sur les grands thèmes de l'existence.

Merci